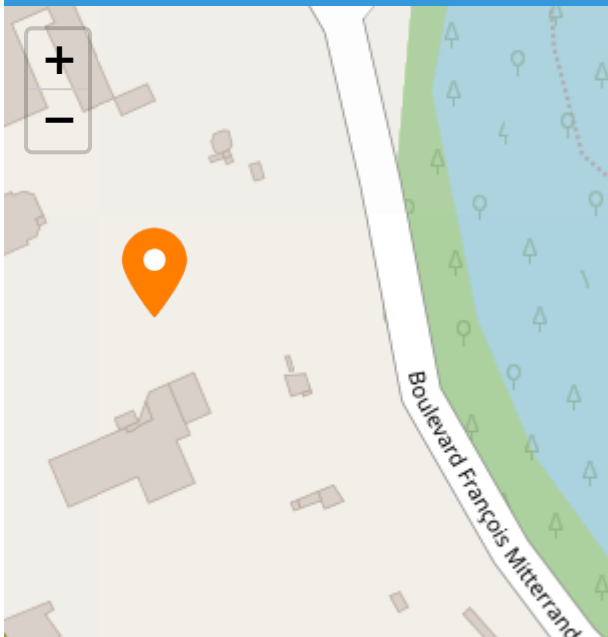


AGROSYL

📅 Date de mise à jour : 25/07/2018

📍 32 avenue du Général de gaulle, 09000 FOIX



Leaflet | OSM
Mapnik

IDENTIFICATION DU PROJET

Porteur de projet

Chambre d'agriculture de l'Ariège

Responsable du projet

Mehdi BOUNAB

📍 32 avenue du Général de gaulle, 09000 FOIX

✉ mehdi.bounab@ariege.chambagri.fr

☎ 05 61 02 14 00

géographique
Principale zone géographique (GO
PEI)

Occitanie
FR621 - Ariège

Autre(s) zone(s) géographique(s) (GO PEI)

Programme de développement
rural

Midi-Pyrénées

Fonds

FEADER

Mesure

Mesures 16.1 / 16.2 - Emergence et/ou réalisation de projets d'un groupe opérationnel PEI-
AGRI

Thèmes

Agriculture
Coopération, recherche et
innovation
Economie

Thème PEI

Chaîne d'approvisionnement, commercialisation et consommation
Déchets, sous-produits et gestion des résidus
Elevage et bien-être animal

Statut

En cours

Début du projet

31/01/2016

Fin du projet

30/01/2020

Date d'approbation du
projet de coopération
transnationale LEADER

24/07/2018

Coût total

250 079,00€

DESCRIPTION DU PROJET

CONTEXTE ET OBJECTIF

Au fil des années, l'agriculture et la foresterie ont subi une certaine scission qui a conduit à spécialiser les espaces (mécanisation, diminution de la main d'oeuvre), dans leurs usages. L'agroforesterie connaît un certain intérêt auprès d'agriculteurs, surtout en grandes cultures. Ces derniers poursuivent différents objectifs : régulation thermique, lutte contre l'érosion, biodiversité, production de bois d'oeuvre et de bois-énergie, de fruits, vision patrimoniale... Ces plantations ont leur place en élevage, mais leur développement n'est pas encore observé sur le

terrain. Parallèlement, le sylvopastoralisme suppose d'être repensé, en intégrant des solutions techniques nouvelles.

Agroforesterie et sylvopastoralisme ont toute leur place au sein d'un système bovin allaitant extensif de montagne ou de piémont : production de litières animales, contribution à l'autonomie alimentaire et fourragère (compléments en fruits forestiers et fourrage au sol), diversification des productions commercialisées et des sources de revenus (vente de bois). Des bénéfices environnementaux sont également cités, comme la réduction de l'érosion ou l'absorption de l'azote, le bien-être animal. Autant de pistes qui mériteraient d'être vérifiées.

DESCRIPTION DU PROJET ET DE SES ACTIVITÉS

Action 1 : construction d'un dispositif d'expérimentation de solutions techniques : diagnostics de groupes d'agriculteurs, état de l'art sur les solutions éprouvées, mise en place des pilotes.

Action 2 : capitalisation des résultats: suivi-évaluation des pilotes, étude marketing (potentiel de valorisation commerciale), confrontation aux projets analogues, construction d'une offre d'accompagnement (conseil agrosylvopastoral).

Action 3 : diffusion des résultats et mise en oeuvre des innovations : coordination du GO, diffusion, sensibilisation et formation (agriculteurs et conseillers).

RÉSULTATS DU PROJET ET RECOMMANDATIONS

Pour les agriculteurs (notamment d'Ariège), le projet offrira un cadre d'accompagnement leur permettant de s'approprier et de mettre en oeuvre sur leurs exploitations des pratiques agroforestière et sylvopastorales. Ils pourront bénéficier de conseils agro-sylvo-pastoraux proposés par des conseillers formés, d'une organisation locale s'appuyant sur un groupe d'agriculteurs engagés dans ces pratiques (Bois paysan), et d'une CUMA équipée pour valoriser au mieux les produits et sous-produits bois issus de leurs fermes. Ils disposeront également de sites modèles sur leurs territoires, développés par leurs pairs sur des exploitations et des systèmes de productions analogues aux leurs. Enfin, ils pourront s'engager dans une démarche locale de valorisation de leurs élevages, basée sur une différenciation marketing s'appuyant sur leurs pratiques agro-sylvo-pastorales.

Pour les propriétaires forestiers, le projet permettra de se rapprocher des éleveurs, et de mettre en place des pratiques sylvo-pastorales dans leurs forêts. En bénéficiant de conseils agro-sylvo-pastoraux proposés par des conseillers formés, ils pourront mettre en place des plans de gestion qui intègrent une activité pastorale, non seulement sans dégrader le capital de leurs bois, mais en offrant de nouvelles perspectives de réduction des charges (par l'entretien du sous-bois) ou de valorisation des sous-produits issus de leurs bois.

Pour les organismes chargés d'accompagner les acteurs de terrain (qu'ils soient éleveurs ou propriétaires forestiers), le projet aboutira à un prototype de conseil agro-sylvo-pastoral pouvant être appliqué sur leurs territoires. L'organisation territoriale en Ariège, mise en place et renforcée à travers le GO PEI (sites pilotes, GIEE Bois Paysan, CUMA), pourra servir de modèle, à travers la réception de voyages d'études. Il est recommandé que le conseil agro-sylvo-pastoral puisse être intégré dans l'offre de formations destinée aux conseillers spécialisés en élevage et/ou agroforesterie-forêt (catalogues de formations de l'IDELE, de RESOLIA pour le réseau des Chambres d'agriculture...).

Pour les instituts de recherche, le projet apportera des références, acquises à travers les données récoltées et analysées dans le cadre du suivi des sites pilotes, sur un sujet porteur d'innovations à plusieurs titres. Le champ d'études, celui de l'élevage, et plus particulièrement des systèmes allaitants (bovin/ovin) s'appuyant essentiellement sur des ressources herbagères, est encore peu investi par la recherche en agroforesterie. En matière de pratiques sylvopastorales, la situation géographique retenue est à la fois marquée par l'innovation (le secteur traditionnellement étudié étant centré sur le bassin méditerranéen) et une certaine forme d'anticipation vis-à-vis des perspectives d'évolution climatique attendues dans la zone. Enfin, le questionnement sur les filières aval, liant directement la qualité du produit avec son image, croise de façon original les travaux en bovin allaitant sur un positionnement « herbe » et les en aviculture sur un positionnement « agroforesterie ».

PARTENARIAT

Noms des partenaires	Pays concernés	Programme de développement rural	Type de partenaire
Chambre d'agriculture de l'Ariège 32 avenue du Général de Gaulle - 09000 FOIX mehdi.bounab@ariege.chambagri.fr 05 61 02 14 00		Midi-Pyrénées	Autre
Institut de l'Elevage (antenne Montpellier) 149, rue de Bercy 75012 PARIS Fabienne.Launay@idele.fr 04 99 61 21 93		Midi-Pyrénées	Institut de recherche
L'Institut pour le Développement Forestier (CRPF) 47 rue de Chaillot 75116 PARIS philippe.vanlerberghe@cnpf.fr 05 61 75 45 00		Midi-Pyrénées	Institut de recherche
Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou La garenne de la cheminée 49220 Thorigné d'Anjou raphael.ralu@vendee.chambagri.fr 02 51 36 83 26		Bretagne	Autre
Réseau Agriculture Durable 17 rue du Bas Village - CS 37725 35577 Cesson-Sevigné Cedex Julien.FORTIN@maine-et-loire.chambagri.fr 02 41 95 35 72		Bretagne	Autre
CIVAM AD 72 La Maison des Paysans 31 rue d'Arcole - 72000 Le Mans d.falaise@agriculture-durable.org 02 99 77 39 25		Bretagne	Autre

Noms des partenaires	Pays concernés	Programme de développement rural	Type de partenaire
CIVAM AD 49 70 route de Nantes 49610 Murs Erigné herbe.civam72@civam.org 02 43 14 23 07		Bretagne	Autre
FD CIVAM 44 4 rue de la résistance - 44390 Saffré maureen.demey@civam.org 02 41 39 48 75		Bretagne	Autre
CIVAM AD 53 14 rue Jean Baptiste Lafosse 53 000 Laval agridurable@fdcivam44.org 02 40 14 59 00		Bretagne	Autre
GRAPEA 16 Boulevard Louis Blanc 85000 La Roche sur Yon sudest.civamad53@gmail.com 33 (0)243 490 054		Bretagne	Autre
CEDAPA 2 avenue du Chalutier sans pitié BP 332 - 22193 Plérin Cedex grapea@wanadoo.fr 02 51 47 96 46		Bretagne	Autre
GAB 56 ZA de Kéravel - 56390 Locqueltas aurelie.cedapa@orange.fr 02 96 74 75 50		Bretagne	Autre
AGROBIO 35 17 rue du Bas Village – CS 37725 35577 Cesson Sevigné Cedex c.lefevre@agrobio-bretagne.org 02 97 66 88 35		Bretagne	Autre
TERRENA INNOVATION La Noëlle - 44155 Ancenis f.pinot@agrobio-bretagne.org 07 76 08 67 01		Bretagne	Autre
COOPÉDOM – DÉSHYUEST 11 rue Louis Raison - 35113 Domagné bperroteau@terrena.fr 02 40 98 92 48		Bretagne	Autre
Bretagne Conseil Elevage Ouest Kerjean - 56 500 Locminé s.maignan@coopedom.fr 02 99 00 05 59		Bretagne	Autre

Noms des partenaires	Pays concernés	Programme de développement rural	Type de partenaire
CLASEL 141 boulevard des Loges - CS 84 215 53942 Saint Berthevin Cedex ✉ Romain.GUEGAN@bcel-ouest.fr ☎ 07 86 46 44 67		Bretagne	Conseiller
Elevage Conseil Loire Anjou La Quantinière - 49800 Trélazé ✉ gilles.crocq@clasel.fr ☎ 06 26 41 41 15		Bretagne	Conseiller
Atlantic Conseil Elevage 17-85 Les Rochettes - 85000 La Roche-sur-Yon ✉ jacques.bignon@elevage-conseil.fr ☎ 06 15 24 38 05		Bretagne	Conseiller
Eilyps 17 boulevard Nominoë - 35740 Pacé ✉ florian.blot@atlantic-conseil-elevage.fr ☎ 02 51 41 93 93		Bretagne	Conseiller
Chambre d'agriculture Maine-et-Loire 14, av Jean Joxé - CS 80646 - 49 006 Angers Cedex 01 ✉ loic.quemere@eilyps.fr ☎ 02 99 60 67 06		Bretagne	Conseiller
TRISKALIA Z.I. de Lanrinou - CS 20100 - 29 206 Landerneau Cedex ✉ pierre.mulliez@maine-et-loire.chambagri.fr ☎ 02 41 96 75 42		Bretagne	Autre
✉ damien.craheix@triskalia.fr ☎ 02 98 25 33 62		Bretagne	Autre

Informations supplémentaires

- **Rubriques :**

FEADER EN FRANCE

PARTENARIAT EUROPÉEN POUR L'INNOVATION

- **Année**

2016